SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif de Propriétés Mobilières de Valeur

(Comme énumérées ci dessous)

A la "WHITE CITY", coin des Avenues Tulane et Carrollton.

Philadelphia Toboggan Co vs Wm H. Labb.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 89,956 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après décrits le LUNDI 6 décembre 1909, à 10 30 heures A. M., la propriété ci après décrite à savoir:

Sur les lieux, connus comme "WHITE CITY", coin des avenues Tulane et Carrollton 100 tables, 207 chaises, 2 vitrines pour cigares, comptoir pour "lunch", 11 chaises tournantes, bâtisse de toilette dans le fond du théâtre (pas le contenu), pavillon de crème à la glace, 5 jeux d'accouplement pour chars, 1 lot de "wood ties", un pavillon de caissier à l'entrée, 1 lot de billets, 6 bassins et [pots] en granit, 5 mirroirs octogones, Stand de Coco Cola, balançoire nantée, roulette à renes humaine carrousel et bateaux sur eau, le tout d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour la demanderesse.

24 nov—24 30—déc 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de coffre-fort en fer, Meubles de bureau, etc. En vertu d'un ordre de vente daté du 23 novembre 1909 dans le procès de Jean F. Lindner vs Gus Solemon No 91.424 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Je vendrai ladite propriété pour du comptant, à l'enchère publique, en mon entrepot dans la rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, MARDI, 7 décembre à 10 30 heures A. M. LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. Tes. Cotonio avocat pour le demandeur.

24 nov—24 30 — déc 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 523 525 rue Bellecastle.

Third Presbyterian Church vs Héritiers de Mme C. Resch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,393—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 décembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus par le No 523 rue Bellecastle, avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bellecastle, Dufossat, Jersey et Tchoupitoulas (autrefois Nouvelle Levée), désigné par les Nos 24 et 25 de l'ilet No 7, borné comme ci-dessus. Le lot No 24 mesurant trente et un pieds trois pouces de face à la rue Bellecastle, sur cent cinquante pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 25 mesurant trente et un pieds quatre pouces de face à la rue Bellecastle sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. Giffen Levy, avocat pour la demanderesse

20 nov—20 26—déc 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts de valeur dans des terrains à bâtir.

Formant l'encoignure des rues State et Chestnut, (dans l'ilet borné par les rues Camp et la ligne supérieure de Hurstville)

Wm E. Roberson vs Veuve Mary E. Goldsmith et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 91,142— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 16 décembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le huitième indivis de chacune de Mme Sue V. Tilton, maintenant épouse du Dr W. W. Coulter: Newell Tilton et Mlle Aloys Mary Tilton, connue comme Alice Tilton, faisant ensemble trois huitièmes indivis leur appartenant, et à la propriété comme suit, à savoir:

Deux lots de terre dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 17, borné par les rues State, Chestnut et Camp, et la ligne supérieure de Hurstville, désigné comme lots un et deux, contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot No un formant l'encoignure des rues State et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le demandeur.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 16

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES.

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité.

CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS, Enseigne aux Dames.

sot:—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une Epicerie.

Aussi Cheval et Wagon.

Milton M. et James E. Walther vs McMahon Grocery Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,564 — En vertu d'un ordre de vente daté du 22 novembre 1909 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 4 décembre 1909, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Sur les lieux Nos 1442 44 rue Dryades, coin de la rue St André—

Le contenu et installations et les marchandises, etc., du Magasin d'Epiceries dans ledit local d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un cheval et wagon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank E. Rainold avocat pour les demandeurs.

23 nov—23 30—déc 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Maison, etc.

Mme Miriam E. Levy vs Mme M. Grogan et A. P. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 91,666—En vertu d'un ordre de vente daté du 18 novembre 1909 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés MERCREDI, le 1er décembre 1909, à 10 30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un lot de meubles de maison assortis, nattes, divers, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Wm F. Brewer, avocat pour la demanderesse.

20nov—20 26—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Septième District

Portant le Numéro Municipal 1036 rue Dante, coin de la rue Zimple.

N. A. Morano vs E. P. Elliott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 91.225—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 décembre 1909, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 117, borné par les rues Madison, maintenant Dante, Cambronne, Troisième, maintenant Elm, et Zimple, d'après un devis annexé à un acte d'achat de H. G. Boudousqué, passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 5ème jour de mai 1890, mesurant d'après ledit devis cinquante cinq pieds de face à la rue Madison, maintenant Dante, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé du tout du lot No 10 et de la plus grande partie du lot No 9, contigu audit lot No 10, le lot No 10 formant le coin des rues Dante et Zimple.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats du demandeur.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Formant l'encoignure des rues Pearl et Burdette,

(Ilet borné par la rue Fern et l'avenue St-Charles).

Mlle Eugenie Clerie vs Mme Margaret Richards et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 90,499 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 décembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No 23, borné par les rues Pearl, Burdette, Fern, (autrefois Washington) et l'avenue St Charles, lequel lot formant l'encoignure des rues Pearl et Bardette, et mesurant trente pieds de face à la rue Pearl, sur cent cinq pieds de profondeur et façade à la rue Burdette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles A. Butler, avocat pour la demanderesse.

6 nov—6 12 13 19 26—déc 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif Vendredi, 26 Novembre 1909, d'une Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 627 rue Johnson, entre la rue St-Pierre et la Promenade Carondelet.

Mme Vve Jules Marcellin vs Alida Martin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 690—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, St-Pierre et la Promenade Carondelet, désigné par le No 7 sur un plan de O. A. De Armas de cette ville, daté du 29 janvier 1867 et déposé dans le bureau de Octave De Armas, notaire en cette ville; ledit lot mesurant en mesure américaine quarante neuf pieds huit pouces six lignes de face à la rue Johnson, trente pieds de profondeur sur la ligne vers la rue St-Pierre, cinquante-cinq pieds six pouces sur la ligne du fond, vingt-sept pieds de profondeur sur la ligne vers la Promenade Carondelet et six pieds un pouce sur une ligne oblique formant l'extrémité de cette dernière ligne de profondeur à la rue Johnson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ben Daly, avocat pour la demanderesse.

22 oct—22 23 29—nov 5 12 19 25 26

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets se sont bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture	100@25
Bons chevaux de trait	75@12
Chevaux communs	50@10
Mulets de ville	150@175
Extra heavy	200@230
Mulets pour habitations sucrières	150@15
Mulets pour [illegible] coton	85@10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de valeur améliorées du Troisième District.

1ere Propriété Nos 2616 et 2618 rue Bourgogne entre la rue Port et l'avenue Lafayette.

2eme Propriété No 700 rue Mandeville, coin de la rue Royale.

John B. Patorno vs Joseph Lopacolo

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 91 120 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 2 décembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne (autrefois Craps), Dauphine (autrefois Grandshommes), Port et l'avenue Lafayette, désigné comme le lot numéro dix-huit de l'ilet numéro huit, sur un plan de Joseph Pilié, daté du 9 février 1835, et déposé pour référence dans les registres de F. de Armas, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur.

2me Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 162, borné par les rues Mandeville, Royale, Marigny et Dauphine; ladite portion de terre étant désignée par la lettre J et mesurant en mesure américaine, trente six pieds dix pouces et quatre lignes de face sur la rue Mandeville, sur cent pieds, dix pouces et six lignes de profondeur et de face sur la rue Royale, ces deux rues en formant le coin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

TERMES ET CONDITIONS POUR VENTE DE LA PREMIERE PROPRIETE.

1. Au comptant pour payer la réclamation du demandeur, disons, la somme de $566.66 2/3, avec 7 0/0 d'intérêt par an à dater du 4 septembre 1907, 10 0/0 pour honoraires d'avocat sur le principal et l'intérêt dudit montant, et sur le principal et l'intérêt du billet devant être assumé (ainsi qu'il est ci-dessous indiqué) les frais et charges de procès et de vente et les taxes (s'il y en a) dues sur ladite propriété.

2me. L'acquéreur, jusqu'à concurrence du montant de son enchère, devra assumer le paiement d'un billet de $566.66 2/3 (concurremment avec la réclamation du demandeur) daté du 4 sept. 1907, payable trois ans après date et portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à complet paiement—garanti par lien de vendeur et hypothèque sur ladite propriété) comme par acte passé pardevant E. M. Stafford, notaire, le 4 sept. 1907.

3me. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a une, au comptant.

LA VENTE DE LA SECONDE PROPRIÉTÉ AU COMPTANT.

Les acquéreurs respectifs devront au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ph. J. Patorno, avocat pour le demandeur.

29 oct—29—nov 5 12 19 26—déc 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Vente par le Shérif Vendredi, le 26 novembre 1909, d'un magnifique Site de valeur pour bâtir.

(60 x 120)

Formant l'encoignure des rues State et Chestnut (dans l'ilet borné par la rue Camp et la ligne supérieure de Harstville).

Newell Tilton et als vs Mme Mary Goldsmith Tutrice de Pearl Tilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 91.159—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu, lus et signés en Cour ouverte le 15 octobre 1909, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 26 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17, borné par les rues State, Chestnut et Camp et la ligne supérieure de Hurstville. Lesdits lots sont désignés par les Nos un et deux et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un formant l'encoignure des rues State et Chestnut.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour les demandeurs.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la défenderesse.

22 oct—22 29—nov 5 12 19 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif d'un grand stock de fer, zinc, agate, faïence, porcelaine, verrerie et articles en bois, complet de toilette, coutellerie, paniers, jarres à fruits, papeterie, articles d'école, meubles de maison, divers, etc.

Mme Mary Monlezun vs Charles Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 90.855 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 29 novembre 1909, à 10.30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

En mon entrepôt No 531 Ste Anne, entre les rues Chartres et Decatur.

La propriété ci-dessus décrite, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

18 nov—18 23 29

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—:o:—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK. N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.